

RÈGLEMENT OFFICIEL – RAIDS DE TORCY 2026

Édition du dimanche 4 octobre 2026

Organisateur : Torcy Triathlon Club (TCT) – Mairie de Torcy, 77200

1. Préambule

Le présent règlement fixe les règles applicables au Raid de Torcy 2026, organisé sur l'île de loisirs de Torcy.

Participer au raid implique l'acceptation totale et sans réserve :

- du présent règlement,
- du règlement intérieur de l'île de Loisirs,
- des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFTRI applicables aux raids multisports,
- des consignes données lors du briefing ou par la direction de course.

Le raid se pratique par équipe, sans assistance extérieure et en semi-autonomie, sur plusieurs activités de pleine nature :

course à pied, VTT, Run & Bike, canoë, orientation ou suivi d'itinéraire balisé.

L'objectif est de récupérer un maximum de balises dans le temps imparti, en respectant les zones autorisées.

Chaque participant reconnaît :

- être apte physiquement et médicalement,
 - disposer d'une assurance individuelle accident,
 - avoir pris connaissance des risques inhérents aux sports nature.
-

2. Inscriptions

2.1 Conditions

- Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée, uniquement via le site officiel. Pas d'inscription par mél ou sur place.
- Âges minimum :
 - Raid Famille : 8 ans (avec au moins 1 adulte).
 - Raid Aventure : 14 ans.
 - Raid Expert : 18 ans.
- L'adresse contact : contact@crosstriathlontorcy.com

2.2 Documents obligatoires (Code du Sport : art. L231-2-1)

Chaque participant doit fournir l'un des justificatifs suivants :

1. Une licence FFTRI « Compétition » en cours de validité, ou
2. Une Licence Expérience FFTRI, destinée aux participants non licenciés.

Cette licence temporaire inclut obligatoirement le questionnaire de santé rempli en ligne lors de la souscription (la Licence Expérience remplace l'ancien « Pass Compétition »).

Pour les mineurs, le questionnaire de santé en ligne doit être rempli conjointement avec les détenteurs de l'autorité parentale.

Aucun certificat médical n'est demandé, conformément aux règles FFTRI en vigueur.

2.3 Modifications et annulations

- Si l'organisateur annule l'épreuve : remboursement intégral des droits d'inscription.
 - Remplacement d'un équipier autorisé jusqu'au mercredi précédant l'épreuve, sous réserve de fournir toutes les pièces exigées.
 - Désistement d'une équipe :
 - > 20 jours avant : remboursement intégral (hors frais bancaires & pass FFTRI)
 - 14 à 20 jours avant : 50 % remboursés
 - < 14 jours : aucun remboursement
-

3. Les épreuves

Les équipes enchaînent plusieurs disciplines sur des sections :

- Itinéraire imposé : suivre la trace indiquée (carte, balisage, roadbook).
- Itinéraire libre : rejoindre des balises dans l'ordre choisi.

L'organisation peut interdire certains chemins (sécurité, environnement, propriétés).

L'absence de balisage ne dispense pas les équipes de vérifier leur orientation sur la carte.

4. Déroulement de la course

- Briefing obligatoire : 15 minutes avant chaque départ.
- Classement : au temps total, puis au nombre de points en cas d'égalité.
- Une équipe doit rester groupée : *portée de voix (10 m)*, y compris en Run & Bike.
- Pas d'assistance extérieure : tractage, poussage, orientation, etc.
Aides matérielles entre équipes : autorisées (pompe, chambre à air, etc.).

4.1 Infractions entraînant pénalité ou disqualification

- Non-respect du présent règlement.
- Passage dans une zone interdite.
- Non-respect du port du dossard.
- Retard au départ.
- Dépassement de la barrière horaire.

- Non-respect du code de la route.
- Dégradation de l'environnement.
- Attitude dangereuse ou irrespectueuse.
- Abandon d'un participant = abandon de l'équipe.
Elle sera classée sur les points obtenus jusqu'à l'abandon.

4.2 Réclamations

À déposer au plus tard 30 minutes après publication des résultats provisoires.

5. Ravitaillement

Le raid se court en semi-autonomie :

- Chaque équipe doit emporter nourriture et eau (minimum 500 mL / personne).
 - Ravitaillements prévus :
 - Un point intermédiaire (eau + solide)
 - Ravitaillement final
 - Zones de ravitaillement = zones officielles de dépose de déchets.
 - Toute aide ou ravitaillement extérieur hors zone → disqualification.
-

6. Matériel

6.1 Matériel obligatoire

- VTT en bon état
- Casque homologué (VTT / Run & Bike / Canoë)
- Eau (\geq 500 mL)
- Nourriture
- Gobelet personnel
- Téléphone portable chargé
- Couverture de survie
- Sifflet

Absence ou non-conformité lors du contrôle → refus de départ, non remboursé.

6.2 Matériel recommandé

- Kit réparation VTT
- Stylo, boussole, rapporteur
- Porte-carte VTT
- Vêtements adaptés au climat
- Mini trousse de secours

6.3 Matériel fourni

- Canoës
- Pagaies
- Gilets d'aide à la flottabilité (port obligatoire de l'embarquement au débarquement)

6.4 Matériel interdit

- GPS, montres GPS en mode navigation, cartes numériques...
Tout autre moyen de déplacement que le VTT fourni par l'équipe.
-

7. Prêt de matériel (Puce SPORTident & Chasuble)

Pour les besoins du chronométrage et du contrôle de course, chaque équipe se verra remettre avant le départ :

1. Une puce électronique SPORTident,
2. Une chasuble d'identification par équipier, numérotée au nom de l'équipe.

Ces équipements sont prêtés par l'organisation pour la durée de l'épreuve et restent sa propriété.

Caution et remise du matériel

Le retrait de la puce et des chasubles s'effectue en échange d'une pièce d'identité (ou, à défaut, d'un chèque de caution selon les modalités indiquées sur place).

La caution est restituée à l'issue de la course, après retour complet du matériel prêté.

Responsabilité et facturation en cas de perte

L'équipe est responsable de l'intégrité de la puce et des chasubles pendant toute la durée du raid.

En cas de perte, de non-restitution ou de détérioration rendant le matériel inutilisable, l'organisation appliquera les frais suivants :

- Puce SPORTident : montant forfaitaire de facturation (valeur de remplacement)
- Chasuble d'identification : 15 €

Le montant correspondant sera prélevé sur la caution ou devra être réglé immédiatement auprès de l'organisation.

Conséquences sportives

La perte ou la non-utilisation de la puce SPORTident pendant l'épreuve entraîne :

- l'impossibilité de valider les balises,
- et peut conduire à la non-classification de l'équipe.

8. Sécurité

- Encadrement assuré par la direction de course + équipe de secouristes.
- La direction de course peut arrêter un participant pour raison médicale ou sécurité.
- Roadbook remis avant le départ avec :

- Numéros d'urgence
 - Zones interdites
 - Consignes particulières
 - En cas d'accident grave :
 - Appeler le 15
 - Donner sa position (carte)
 - Appeler ensuite le numéro d'urgence du raid
 - Une personne reste auprès du blessé
-

9. Droit à l'image & données personnelles

- Les participants autorisent l'utilisation de leur image à des fins non commerciales (promotion du raid).
Possibilité d'opposition par mail avant la course.
 - Les données collectées servent uniquement :
 - à établir les listes de départ et classements,
 - à communiquer des informations liées au raid.
 - Aucune donnée n'est vendue ni transmise.
-

10. Respect de l'environnement

- Chaque participant s'engage à respecter la nature, déposer ses déchets dans les espaces prévus à cet effet et ne rien abandonner sur le parcours.
 - Il est impératif de suivre les chemins et respecter le parcours afin de ne pas endommager le site naturel mis à disposition.
 - La forêt, incluse dans le site Natura 2000 «boucles de la Marne», présente une diversité d'habitats naturels remarquables et d'espèces à forte valeur patrimoniale.
-

11. Modifications du règlement

L'organisation peut modifier :

- le parcours,
- les horaires,
- certains points du règlement
si les conditions météo, la sécurité ou des contraintes extérieures l'imposent.

Les participants en seront informés par briefing ou affichage.